

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
20 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt novembre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en réunion ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Julien CORBIÈRE, le Maire

Présents : : Julien CORBIÈRE, Ludovic LEROY, Gérard FOURRÉ, Cécile PRÉVERT, Claude SEGERS, Anne-Claire GUILLOT, Irène SOBESKY, Pierre HÉLIE, Chantal JOURDAN, Jean-Pierre ANJOU, Ophélie MARTEL, Dominique MAZZAROLO,

Absents excusés : Fabrice ANDRÉ donne procuration à Gérard FOURRÉ, Michèle BUREL, Hélène CORBIÈRE

a été désigné secrétaire : Cécile PRÉVERT

Monsieur le Maire demande d'ajouter les points suivant à l'ordre du jour

- Point travaux

Monsieur le Maire ouvre la séance et énonce l'ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 17 octobre 2023
- Rénovation énergétique Ecole
- Orne Habitat
- Te61 : rapport 2022
- Detr 2024
- Eglise
- Questions diverses

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 17 OCTOBRE 2023

Monsieur le Maire propose d'approuver le procès-verbal du 17 octobre 2023.

Le procès-verbal du 17 octobre 2023 est approuvé à l'Unanimité.

2- RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE : CHOIX DES ENTREPRISES POUR LE MARCHE DE RENOVATION ENERGETIQUE DES ECOLES

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L-2122-4°, L-2131- 1 et 2;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la délibération du 09 juin 2023 précisant que la commune lançait le projet de rénovation énergétique de l'école ;
Considérant qu'il y a lieu d'exécuter la prestation ci-dessous dont les crédits sont inscrits au budget communal, section investissement ;

Considérant qu'une procédure de consultation a été lancée selon la procédure adaptée, des avis d'appel publics à la concurrence ont été publiés le 29 septembre 2023 ;

Considérant l'ouverture des plis le 04 novembre 2023 ;

Considérant que plusieurs opérateurs économiques ont remis des offres recevables dans le délai imparti ;

Considérant qu'une analyse de l'offre, selon les critères fixés dans le DCE, a été établie par le Maître d'œuvre Jacques BOULAND en concertation avec la Commission d'appel d'offre qui l'a approuvée;

Le Conseil municipal a pris connaissance des résultats établis au terme de cette analyse puis après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ATTRIBUE le marché aux entreprises suivantes.

Lot n°1 – Batiment modulaire préfabriqué : Modulobase avec offre supplémentaire pour un montant de 39 534.00€ HT soit 47 440.80€ TTC.

Lot n°2 - Maçonnerie : BTEM pour un montant de 56 441.70€ HT soit 67 730.04€ TTC.

- AUTORISE M. le Maire à signer les marchés de travaux de construction relatifs à ces dossiers.

3- ORNE HABITAT

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une convention d'entretien des espaces verts en 1984 et réviser en 1994. Certaines clauses de cette convention sont plus adaptées. Monsieur le Maire informe qu'il rencontrera des représentant d'orne habitat afin de réactualiser cette convention.

4- TE61 : RAPPORT 2022

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport 2022 du TE61.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le rapport 2022 du TE61.

5- DETR 2024

Monsieur le Maire informe que la date limite de dépôt des dossiers de demande de subventions au titre de la DETR est fixée au 31/01/2024.

Plusieurs projets sont évoqués : micro crèche, tiers-lieux, bar associatif, création réserves incendies, vidéoprotection...

Le choix des dossiers à déposer sera fait lors de la prochaine réunion.

6- EGLISE

Monsieur le Maire rappelle que le conseil a donné son accord pour une étude structurelle de l'église, et informe que ingénierie61 propose une assistance à maitrise d'ouvrage. Monsieur Fourré informe qu'il est en contact avec une entreprise pour la mise en place d'un mécénat.

7- POINT TRAVAUX

Monsieur le Maire donne la parole à monsieur Leroy qui présente concernant l'installation de deux bâches incendie, la sécurisation du village de la Pesnière, aménagement du jardin du souvenir et des travaux sur les chemins des Clairets, de la Blanchardièrre et des Guérins.

Le conseil Municipal, à l'unanimité, a retenu la SARL Elie TP pour l'ensemble des travaux cités ci-dessus.

8- QUESTIONS DIVERSES

- L'association humanitaire organise différentes animations en faveur du téléthon
- Les visites de courtoisie organisées par Unicité ont débuté

La séance est levée 22h15

Le Maire
Julien CORBIÈRE

La secrétaire de Séance

Conseil du 20/11/ 2023

Julien CORBIÈRE		Ophélie MARTEL	
Fabrice ANDRÉ		Michèle BUREL	
Jean-Pierre ANJOU		Irène SOBESKY	
Pierre HÉLIE		Cécile PRÉVERT	
Chantal JOURDAN		Claude SEGERS	
Gérard FOURRÉ		Dominique MAZZAROLO	
Hélène CORBIÈRE		Ludovic LEROY	
Anne-Claire GUILLOT			